### Avis technique sur la réhabilitation du sentier des Amoureux à Tubize

Nous avons été sollicités par le groupe GRACQ de Tubize pour rendre un avis sur la faisabilité technique de la réhabilitation du sentier des Amoureux entre le centre de Tubize (rue du Pont Demeur) et le chemin de halage du canal Bruxelles – Charleroi.

Notre avis se base sur les informations fournies par le dossier <u>Se déplacer à Tubize sans voiture - Une politique de mobilité urgente</u> et sur les observations durant la visite de terrain effectué avec le groupe.

Le cheminement possible de ce sentier en respectant les limites cadastrales privées et empruntant des infrastructures existantes (tunnels et passerelle) est représenté en surperposition avec les données de WalOnMap à la figure 1. Les constations suivantes ont été faites en progressant du parking Hubo vers la route d'accès à l'entreprise Gobert Matériaux.



Figure 1 Cheminement proposé du sentier des Amoureux

#### <u>Tunnel sous voie dans le prolongement de la rue du Pont Demeur</u>

L'entrée du tunnel, masquée par une végétation envahisante, a été condamné par des barrières de chantier et le tunnel est obstrué par des conteneurs de l'entreprise Deschuyffeleer. Le tunnel est en bon état, présente une largeur et une hauteur compatible avec le trafic routier et dispose d'un puit de lumière. Voir photos en annexe.

### Cheminement le long du talus de chemin de fer

La surperposition du plan cadastral sur la vue aérienne montre que l'emprise du chemin est occupée par divers monticules de matériaux et tas de gravats, mais rien ne s'oppose à réinstaurer un cheminement confortable pour les cyclistes et piétons une fois que cette partie de terrain est récupérée.

#### Passerelle au dessus de la Senette

La passerelle est inaccessible du fait de la végétation qui a poussé depuis que le sentier est a été obstrué et n'a plus été entretenu. Elle est visible depuis le pont enjambant la Sennette. La structure métallique est toujours en place et semble en bon état. Le tablier est encore visible mais on ne peut présager de sa solidité.

Cette passerelle devrait être remplacée pour avoir la largeur recommandée et des gardes-corps compatibles avec un aménagement cyclo-piéton. Les supports de la passerelle pourront vraisemblablement être réutilisés. Voir photos en annexe.

### Tunnel sous voie à côté de l'entrepise Gobert Matériaux

Le tunnel en deux sections a une largeur de  $\pm$  1,60m et une hauteur libre de  $\pm$  2,70m. Un mur de soutènement situé à  $\pm$  4,50 m du tunnel (2,20 m de la base des murs en briques) et d'une hauteur de 2,90m par rapport au niveau du passage bloque le passage. Ce tunnel est situé à plusieurs mètres au-dessus du niveau de la Sennette et ne présente pas de signe d'inondations.

La hauteur libre respecte la valeur minimale recommandée de 2,50m, mais la largeur du tunnel est plus faible que la largeur minimale de 3m recommandée par la région wallonne. Il s'agit ici d'une recommandation et il est fréquent qu'elles ne soient pas respectées à la lettre dans des situations particulières. Cela nous paraît acceptable dans le cas présent où le passage par ce tunnel nous semble la seule possibilité de réhabiliter ce sentier pour les modes actifs à moins d'envisager la construction d'une passerelle enjambant les voies de chemin de fer... Une réduction ponctuelle de la largeur du cheminement ne nuit pas à son confort si la largeur recommandée est respectée dans son ensemble et qu'il soit possible de se croiser confortablement avant de pénétrer dans le tunnel ou de traverser la passerelle. L'aménagement sur une cinquantaine de mètres d'une rampe longeant le mur de soutènement permettrait de rejoindre la route du quai (rampe à ± 8 % sur 40m et paliers de 5 mètres de part et d'autre pour négocier le virage d'entrée/sortie du tunnel et celui pour quitter/rejoindre la route). Cette route du quai est large (>6m), en ligne droite et peu fréquentée par des poids-lourds, ce qui ne poserait pas de problème particulier de sécurité pour les modes actifs.

La rampe se situerait à une distance de  $\pm$  4,5 mètres de la voie de chemin de fer. Voir photos en annexe.

#### Constat général

Durant notre visite nous avons constaté des traces de passages fréquents de piétons qui mènent aux voies, le long de celles-ci et nous avons croisé des personnes empruntant ce cheminement en traversant les voies. Les différentes traces d'effraction du grillage de protection constatées le long de la route des quais semblent confirmer ce constat. Voir photos en annexe.

#### Conclusions

- Nous pensons qu'il est possible de restaurer le cheminement du sentier des Amoureux sans nécessiter des travaux lourds, sans recourir à des expropriations et en utilisant des infrastructures existantes. L'aménagement d'un cheminement en dur sur une distance de ± 600 mètres, le remplacement d'une passerelle et la création d'une rampe d'une cinquantaine de mètres nous semblent amplement justifiés pour recréer ce sentier supprimé à la suite de projets où les modes actifs ont été systématiquement ignorés.
- La suppression prochaine du passage à niveau justifie encore plus la réhabilitation de ce sentier du fait du détour (plus de 2 km) imposé aux modes actifs entre la gare et le canal d'une part et le fait qu'il causera encore plus de traversées de voies par des personnes ce qui va à l'encontre de l'un des arguments de sécurité mis en avant pour la suppression de celui-ci, à savoir la sécurité des personnes.

Nicolas Selfslagh Conseiller technique aménagements cyclables Conseiller en mobilité (CeM) Ingénieur civil ULB GRACQ Wallonie

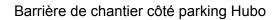
#### Références:

- Sécurothèque Fiche 279 Points d'attention dans les aménagements cyclables
- Ouvrages d'art Securothèque <u>Fiche 439</u> Points d'attention dans les aménagements cyclables - Pentes longitudinales
- Doc RAVeL <u>Pistes cyclables rayons de courbure Pdf</u> Page 2

Annexes: photos

## Tunnel (A) – prolongement de la rue du Pont Demeur







Conteneur obstruant le tunnel



Puits de lumière entre les sections du tunnel



Sortie du tunnel côté entr. Deschuyffeleer

# <u>Passerelle</u>



Tunnel (B) – à côté de Gobert Matériaux

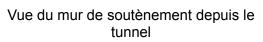




Tunnel vu de la rue du quai

Vue du tunnel







Traces d'effraction du grillage